



Elections au conseil d'administration

publié le 09/10/2012

Nous vous rappelons que les élections au conseil d'administration se dérouleront :

le jeudi 11 octobre de 8h30 à 16h30 pour les personnels du collège.

le jeudi 11 octobre à 13h pour les délégués élèves

le vendredi 12 octobre de 13h à 17h pour les parents d'élèves.

Il est possible de déposer son vote par correspondance à l'accueil du collège ou de l'adresser par la poste. Les votes par correspondance seront acceptés jusqu'à la fermeture des bureaux de vote.

Soyez nombreux à voter pour la constitution de cette instance indispensable au bon fonctionnement de l'établissement

L'équipe de direction.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.